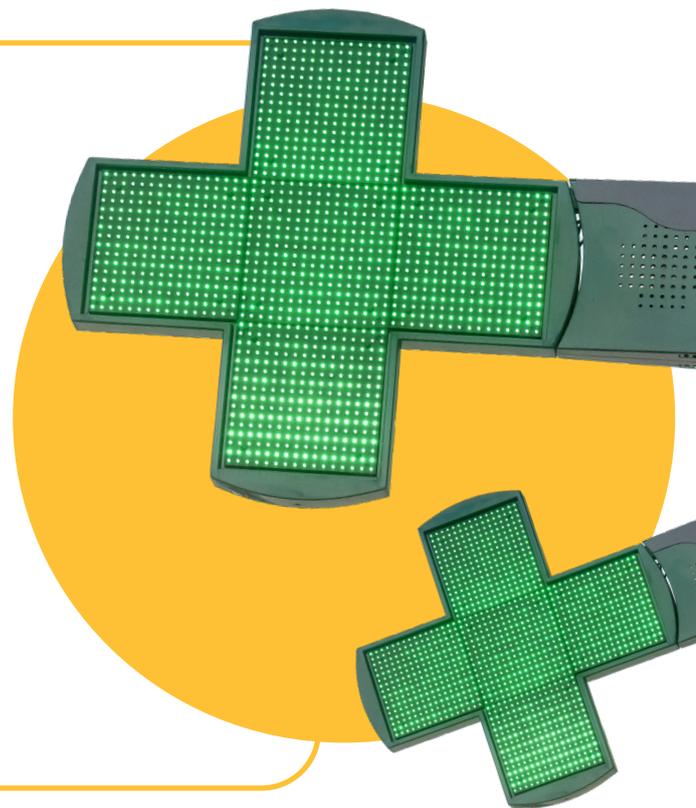


SALARIÉ·ES DES OFFICINES DE PHARMACIE: TOUTES ET TOUS CONCERNÉ·ES!

UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ ET DE PROXIMITÉ

Lors de la crise sanitaire, les salarié·es des officines ont été très largement sollicité·es et ont dû faire face, coûte que coûte, souvent dans des conditions de sécurité précaires.

Du fait de la taille de nos entreprises, les salarié·es des officines n'ont pas toujours, en interne, les moyens de faire valoir leurs droits. Grâce à ses organisations professionnelles – les fédérations – et ses organisations territoriales – les unions locales et départementales – la CGT est en mesure de leur apporter tout le soutien dont elles et ils ont besoin.



Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié·es



25 novembre au 9 décembre 2024

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Fédération nationale des industries chimiques CGT, représente les intérêts de tou·tes les salarié·es des officines dans les négociations avec les employeur·ses, qui se tiennent au niveau de la branche professionnelle. Ces négociations portent, entre autres, sur les salaires, la prévoyance, la couverture santé, les classifications.

En 2020 et 2021, durant la crise sanitaire, la Fnic CGT a défendu et obtenu la prise en charge

sans franchise de tous les arrêts de travail liés au Covid. Cela s'est fait sans augmentation des cotisations compte tenu des réserves accumulées par le régime de prévoyance de la branche.

De même, la Fnic CGT s'est battue pour que le fonds de solidarité, accessible à l'ensemble des salarié·es, perdure et qu'il permette notamment de financer une partie des cotisations mutuelle et prévoyance des salarié·es en congé parental.

DES ÉLECTIONS QUI VOUS CONCERNENT DIRECTEMENT

Plus la CGT aura de poids dans la branche, plus elle sera en mesure de porter et faire aboutir des revendications de progrès social pour l'ensemble des salarié·es.

La récente transformation du diplôme de préparateur·ice de BP en DEUST doit aboutir à une vraie revalorisation des salaires à l'embauche et à une vraie progression de carrière. Mais aujourd'hui le patronat bloque toutes les négociations sur le sujet.

Chaque voix CGT pèse donc :

- pour la prise en compte de nos droits et de

LA FNIC CGT REVENDIQUE :

- d'augmenter les salaires et de les indexer sur l'inflation ;
- de reconnaître les années d'études, les diplômes et les CQP, tant en termes de classification que de rémunération ;
- de compenser les astreintes et le travail du dimanche à leur juste valeur ;
- de transformer les organisations du travail pour un meilleur équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

nos attentes en matière salariale ;

- pour la représentativité dans la branche et au niveau national.



**FLASHER CE CODE
POUR TÉLÉCHARGER
ANONYMEMENT ET
GRATUITEMENT
DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS**



Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié·es



25 novembre au 9 décembre 2024